



CERTIFICATION ET SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Conservez vos factures
au format numérique



Pourquoi conserver vos factures au format numérique ?

Depuis mars 2017, vous pouvez conserver toutes vos factures au format numérique, y compris celles éditées au format papier.

Cette **nouvelle mesure, qui devrait vous faire gagner beaucoup de temps**, nécessite tout de même de respecter quelques conditions :

- les couleurs du document doivent être reproduites à l'identique en cas de mise en place d'un code couleur.
- le retraitement de l'image est interdit
- la conservation au format PDF est obligatoire (ou PDF A/3, norme ISO 19005-3)*
- la numérisation doit être horodatée et assortie d'un dispositif électronique de signature des documents numérisés afin d'attester l'identité du signataire et de prouver la conformité de la numérisation avec l'original.
- le fichier peut être compressé à la condition qu'il n'entraîne aucune perte de données.

Avant l'adoption de cette nouvelle mesure, toutes les entreprises assujetties à la TVA étaient tenues de conserver les factures émises et celles reçues de prestataires et de fournisseurs sous la forme originelle dans laquelle elles étaient transmises. (Pour une durée de six ans, au format numériques quand elles étaient envoyées en numérique, au format papier si elles étaient transmises au format papier).

Depuis l'arrêté du 22 mars 2017, en application de la loi de finances rectificative pour 2016, vous pouvez désormais conserver toutes vos factures, y compris celles au format papier, uniquement au format numérique.

Une fois numérisée, la facture papier peut alors être détruite.

* Ces différentes normes sont bien connues des entreprises répondant à des marchés publics. Il peut s'agir, au choix, d'un cachet serveur (qui se présente sous forme d'un logiciel ou sur support cryptographique), d'une empreinte numérique, d'une signature électronique ou de tout autre dispositif à condition qu'il soit conforme au référentiel général de sécurité (RGS) de niveau une étoile. Ce référentiel définit les règles de sécurité qui s'imposent pour la sécurisation des systèmes d'information. Le dispositif choisi doit être délivré par l'une des autorités de certification figurant sur la liste de confiance française (Trust-service Status List-TSL)



Quels sont les avantages pour votre entreprise ?

- **Vous réduisez le temps de traitement de vos factures.** Le document est numérisé à son arrivée et acheminé par voie informatique. Il est archivé et devient plus facile à retrouver.
- **Vous faites une économie non négligeable :** selon les chiffres donnés par le secrétariat du Budget et des Comptes publics, le coût de traitement d'une facture papier est plus cher que celui d'une facture électronique. De plus, l'archivage dématérialisé est moins onéreux qu'un archivage papier en termes de coûts fonciers. Vous économiserez donc de la place et de l'argent.
- **Vous sécurisez l'accès à vos documents.** Les documents numérisés stockés sur des serveurs sont à l'abri des éléments naturels (incendies, dégâts des eaux...) et sécurisés contre le vol de données.
- **Vous gagnez en rapidité et efficacité :** les documents sont accessibles à distance de partout, rapidement, à tout moment, et leur traçabilité est améliorée : finis les documents perdus, mal classés ou inaccessibles !
- **Vous anticipez l'ère de la dématérialisation.** Pour rappel, en 2020, toutes les factures entre l'État et ses fournisseurs devront être dématérialisées et les entreprises privées devront les accepter entre elles.
- **Vous agissez pour l'environnement** en diminuant votre empreinte carbone.

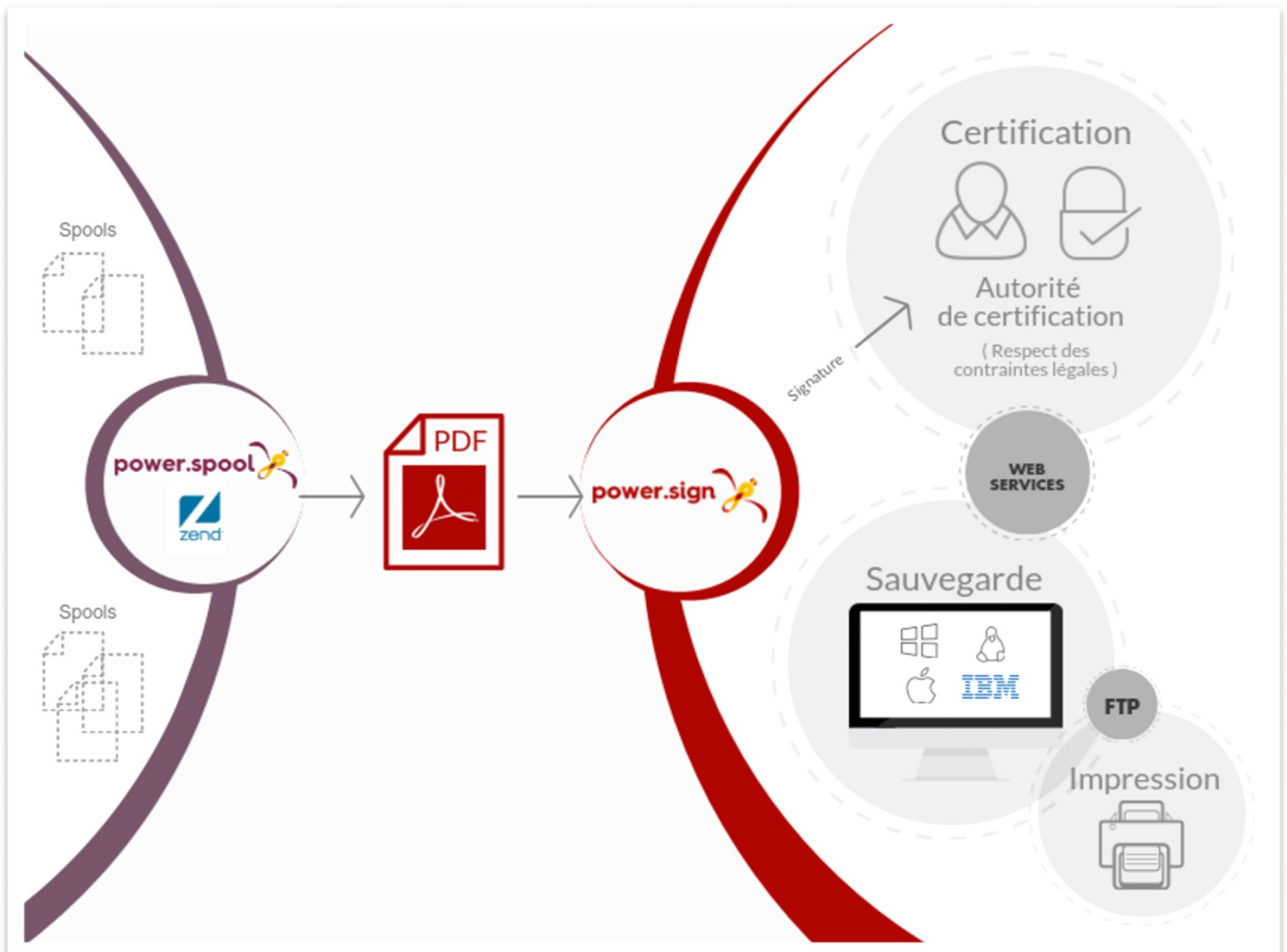


Pourquoi utiliser Power Sign ?

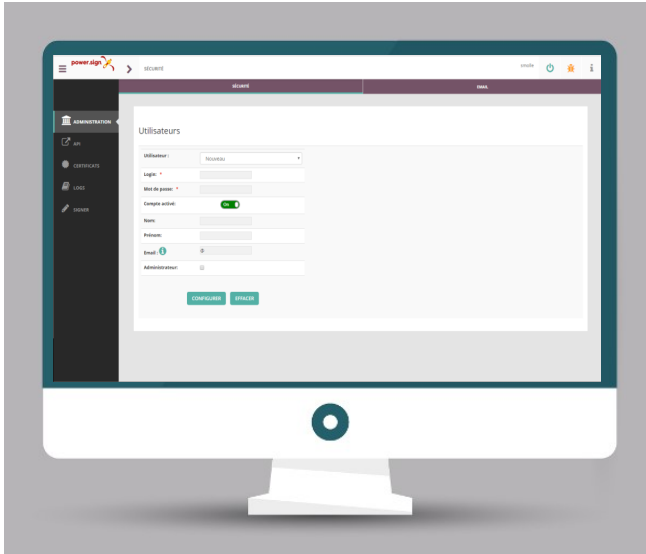
- Les fonctionnalités de Power Sign vous garantissent **la conformité avec la réglementation en vigueur**.
- Power Sign fonctionne dans **tous les environnements**.
- Avec le moteur de recherche de Power Sign, **vous retrouvez facilement et rapidement tous les documents archivés**.
- L'achat d'une licence de Power Sign vous donne accès à **un support technique en français**.
- Pour les utilisateurs IBM i, Power Sign **peut être intégré avec Php.Spools, notre solution de gestion des spools**.



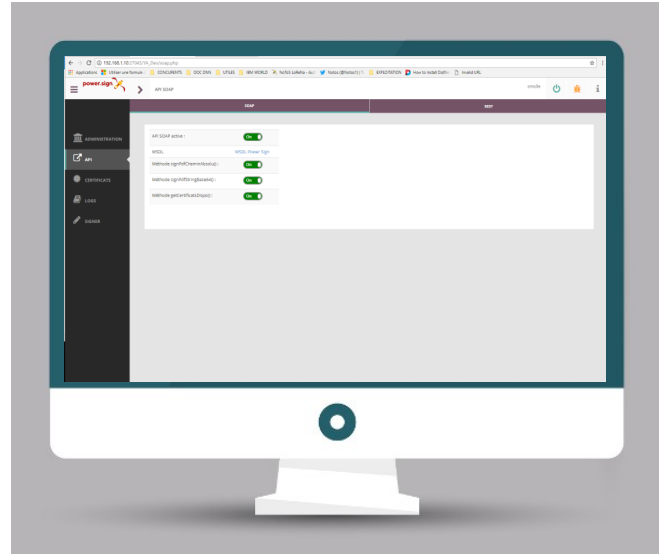
Comment fonctionne Power Sign ?



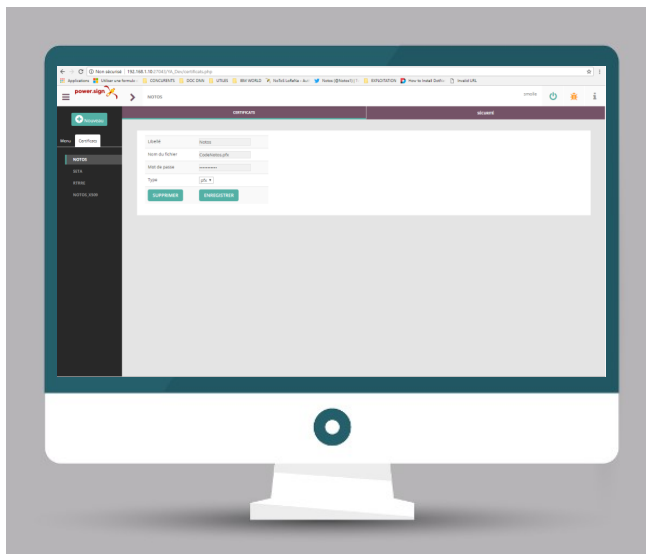
A quoi ressemble l'interface de Power Sign ?



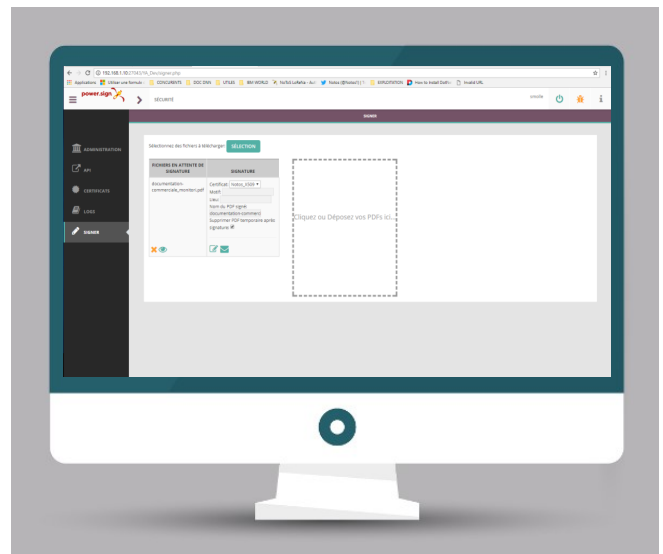
Administration



Activation des Web Services



Choix du certificat



Signature du PDF



Power Sign est-il simple d'utilisation ?

Power Sign est doté d'une **interface moderne**, à la fois **ergonomique et esthétique**, qui prend en compte les usages et les retours des utilisateurs.



CONTACT

04 67 86 09 08

Dominique GAYTE, gérant
dgayte@notos.fr

www.notos.fr

Centre de développement et de formation
2, Esplanade du Pic Saint-Loup
34160 BEAULIEU

Siège Administratif
32, Chemin de Notre Dame
34160 BEAULIEU

04 67 86 09 08

